



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le lundi 18 novembre 2019

### Signature du protocole de « participation citoyenne » à Nérès-les Bains

Marie-Thérèse DELAUNAY, sous-préfète de Montluçon, représentant la préfète de l'Allier, Alain CHAPY, maire de Nérès-les-Bains, et le colonel André DEMEOCQ, commandant le groupement de gendarmerie de l'Allier signeront un protocole de « participation citoyenne » **Lundi 25 novembre 2019 à 16h30, à la mairie de Nérès-les-Bains.**

Le dispositif de « participation citoyenne » s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'État. Il associe des habitants volontaires au sein d'un réseau de solidarité de voisinage, permettant d'alerter la gendarmerie nationale.

Le dispositif vise à :

- développer auprès des habitants de la commune de Nérès-les-Bains une culture de sécurité ;
- renforcer le contact entre la gendarmerie nationale et les habitants ;
- développer des actions de prévention de la délinquance au niveau local

Le protocole précise :

- le principe du dispositif : le maire de la commune et les forces de sécurité de l'État mettent en place un dispositif de prévention de la délinquance sous forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.
- les modalités de la coordination des services : circulation d'information, moyens engagés...
- la durée de la convention : conclue pour une durée de 3 ans, elle est renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être dénoncée après un préavis de 3 mois par l'une ou l'autre des parties.

## CONTACT PRESSE

Préfecture de l'Allier - Communication interministérielle  
2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex  
Tél. 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36 - courriel : [pref-communication@allier.gouv.fr](mailto:pref-communication@allier.gouv.fr)  
[www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr) - @prefet03